



## ABC arbitrage

### Compte-rendu de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 28 mai 2010

Réunie le vendredi 28 mai 2010 sous la présidence de Dominique Ceolin, président du conseil d'administration, l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ABC arbitrage a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'assemblée fut l'occasion de détailler les conditions de réalisation du résultat 2009, second meilleur exercice historique du groupe, et de faire un point sur le rythme d'activité des cinq premiers mois 2010 qui connaît une nouvelle dynamique en raison d'une volatilité et de volumes significatifs en avril et mai 2010, affichant une moyenne comparable au rythme d'activité 2009. Dominique Ceolin a souligné « *qu'à situations de marché identiques, le groupe est aujourd'hui encore plus à même de produire de meilleures performances* ».

Parmi les résolutions adoptées, l'assemblée ordinaire, après avoir approuvé les comptes, a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2009 un dividende de 0,75 euro par action ordinaire. Compte tenu de l'acompte de 0,20 euro par action détaché au mois de novembre 2009, le solde sur dividende 2009 s'élève à 0,55 euro par action. Les actionnaires pourront choisir de percevoir tout ou partie de ce solde en actions ABC arbitrage, émises au prix de 6,50 euros, selon le calendrier suivant :

- date de détachement : jeudi 24 juin 2010,
- fin d'exercice de l'option : mardi 6 juillet 2010 inclus,
- paiement ou inscription en compte des actions : mardi 20 juillet 2010.

Exposant les résolutions relatives aux produits capitalistiques émis sous conditions de résultats dans le cadre des ambitions « Horizon 2010 » et « Horizon 2015 », Dominique Ceolin a rappelé l'importance du système de rémunération mis en place au sein du groupe, vu tant comme une source de motivation que comme un outil à part entière de gestion des risques, favorable à tous, actionnaires et collaborateurs.

Enfin, l'assemblée a décidé de renouveler les mandats d'administrateurs de la société ABC participation et gestion, de Jean-François Drouets et de Dominique Ceolin pour une durée de cinq ans soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Par la confiance des actionnaires et les résolutions adoptées, le groupe ABC arbitrage dispose de moyens forts lui permettant d'envisager la réalisation des ambitions d'Horizon 2015 avec conviction et optimisme, et de poursuivre son développement dynamique, engagé avec succès depuis 1995.

#### Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / [actionnaires@abc-arbitrage.com](mailto:actionnaires@abc-arbitrage.com)  
Relations presse - Solange Stricker|Finincom - Jérôme Goaër / Valérie Sabine : 01 40 71 32 95 / 71  
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

Code ISIN : FR0004040608